# Etre capable de fixer ses prix en vente directe et circuits courts

### **Objectifs**

Savoir fixer un prix adapté et le justifier auprès de ses clients, pour les produits et services développés en vente directe et en circuits courts.

#### Contenu

- Quels produits pour quels publics et à quels prix ?
- Méthodes de fixation des prix pour des produits « standards », « innovants » ou « différenciés » (bio, paysan, appellation, ...) et/ou services « de proximité » (accueil, livraison, commande groupée...)
- Passer du suivi comptable au calcul des coûts de revient, et à la fixation d'un prix plancher
- Construire une politique tarifaire, développer une gamme adaptée aux demandes identifiées

# Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

#### **Tarif**

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Fédération des CIVAM de l'Hérault Maison des agriculteurs - Bât. B Mas de Saporta - CS 50023 34875 Lattes Cedex

Tel. 04 67 92 42 23 www.civam34.fr

N° d'organisme de formation : 91 340 157 534

Taux de satisfaction: %



## Dates, lieux et intervenants

 16 oct 2013
 à définir

 09:30 - 17:30 (7hrs)
 34

 06 nov 2013
 à définir

 09:30 - 17:30 (7hrs)
 34

Financeur(s)



Nabil Hasnaoui Amri, chargé de mission Circuits courts CIVAM 34

Nabil Hasnaoui Amri, chargé de mission Circuits courts CIVAM 34

## Financement de la formation et pièces à fournir

Nom
Prenom
Adresse
Courriel
Téléphone

**Bulletin d'inscription** 

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (<u>Voir la fiche</u>)

1/1